

Alain Madelin : l'échec de « l'exception corse »

En visite à Ajaccio, il propose dans le cadre d'une grande réforme de l'État de donner vie à de vrais gouvernements régionaux

Le président de Démocrate Libérale, candidat à l'élection présidentielle du 21 avril, sera aujourd'hui à Ajaccio. Il arrivera dans la Cité impériale en fin de matinée où il sera accueilli par José Rossi, député DL, président de l'assemblée de Corse.

Après une rencontre avec des élus, au siège de la permanence du candidat de l'Union en mouvement à l'élection législative, place Foch, et un déjeuner dans un restaurant du quartier du marché, Alain Madelin s'entretiendra avec des artisans et chefs d'entreprise au grand Café Napoléon, puis fera un point avec les journalistes. Il tiendra ensuite une réunion publique à 18 heures au cinéma Bonaparte.

Interview

Quel regard portez-vous sur la démarche initiée par Lionel Jospin en Corse. Auriez-vous agi de même ?

— Non. La bonne démarche consistait à engager, dans le cadre de la réforme de l'Etat et du recentrage sur ses vraies missions, une politique de redistribution des pouvoirs vers l'ensemble des régions françaises. Un cadre général dans lequel un statut spécifique pour la Corse aurait pu prendre sa place. Au lieu de cela, Lionel Jospin, en faisant une exception Corse, a donné le sentiment que l'on voulait acheter la paix en Corse, après l'échec de la politique de M. Chevènement, qui avait vu l'assassinat du préfet Erignac et le ridicule épisode Bonnet. Cela a conduit aussi à laisser penser que les nationalistes avaient obtenu le début d'une reconnaissance de la souveraineté Corse et, donné, par conséquent, le sentiment à beaucoup de républicains sincères qu'il s'agissait de la fin de l'unité de la France et



Alain Madelin : « Lionel Jospin, en faisant une exception Corse, a donné le sentiment que l'on voulait acheter la paix en Corse » (Photo NM)

du démantèlement de la République. Alors qu'en réalité ce n'est ni l'un ni l'autre.

La loi sur la Corse est-elle assez audacieuse, ou pas assez ?

— La réforme institutionnelle et constitutionnelle que j'entends mettre en chantier dès l'été et qui sera soumise à référendum à l'automne va beaucoup plus loin et est plus audacieuse. Elle vise essentiellement à donner vie à de vrais gouvernements régionaux. Cela passe d'abord par l'inscription du principe de subsidiarité dans la Constitution. A donner aux régions des compétences nouvelles dans les domaines de l'urbanisme, du logement, de l'aménagement du territoire, de la cul-

ture, de l'éducation, de la sécurité, du transport, de la santé, de l'action sociale, de l'infrastructure, du développement économique. A déléguer à l'ensemble des régions françaises, dans le cadre des lois nationales, un vrai pouvoir normatif. A permettre aux collectivités locales — pays, communautés de communes, départements — de s'organiser librement entre elles, dans le cadre régional et interrégional.

Le problème de la violence politique n'est pas résolu. Quelles seraient les solutions à mettre en œuvre pour qu'enfin l'état de droit s'installe en Corse ?

— Aujourd'hui l'Etat est incapable d'assurer la sécurité et de faire respecter la loi partout et pour tous sur l'ensemble du ter-

ritoire. Et les socialistes au pouvoir ont été incapables de prendre la juste mesure de ce phénomène de violence et n'ont apporté aucune réponse d'envergure pour enrayer cette montée de l'insécurité et restaurer un climat de confiance dans la société française. Celle-ci s'est au contraire aggravée. La violence en Corse illustre ce constat général de carence. C'est dans une grande réforme de l'Etat, avec des moyens considérablement accrus donnés à ses missions centrales de Justice et de sécurité, et dans l'ouverture donnée à un vrai pouvoir local, comme partout en Europe, que les Corses pourront trouver une réponse réelle à leur inquiétude légitime.

Propos recueillis par Jacques RENUCCI